ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CAMPING LAC VERT

3 mai 2018

Bonjour,
Faisant suite à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'APCLV du 2 mai 2018, nous joignons un communiqué émis par la Municipalité de Val-des-Bois à tous les membres de l'APCLV, suite à une inspection sectorielle.
Le document officiel est en pièce jointe mais est aussi reproduit ci-bas.

CA, APCLV

Reproduction du document en pièce jointe
30 avril 2018
A l'attention des propriétaires fonciers du secteurs Camping Lac Vert
OBJET : Avis concernant des infractions aux divers règlements d'urbanisme

Madame, Monsieur,
Lors d'une inspection sectorielle, j'ai été à même de constater certaines problématiques de constructions illégales. Pour faire suite aux constats de ces diverses irrégularités sur de nombreuses propriétés au Camping Lac Vert et plus particulièrement dans la phase quatre saisons, nous souhaitons procéder à la régularisation de celles-ci.

Comme vous le savez, un ensemble de règles et de normes encadrent les pratiques en urbanisme. La construction de bâtiments accessoires et galeries n'échappe pas à celles-ci.

Afin d'aider les propriétaires à se conformer, la Municipalité vous permettra donc de communiquer avec le service de l'urbanisme avant le 15 mai afin d'obtenir un rendez-vous d'ici le 1er juin prochain.

Si pour une raison ou une autre vous n'aviez pas jugé bon d'obtenir un permis pour des travaux accomplis sur votre propriété, nous vous recommandons fortement de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention de ce dernier dès maintenant. Il est toutefois primordial de comprendre qu'il est possible que celui-ci ne puisse vous être octroyé si vos travaux ne sont pas conformes à la règlementation en vigueur.

Sachez également qu'une inspection complète du secteur sera faite à compter du 2 juin. Pour les situations problématiques qui n'auront pas été régularisées, la Municipalité entreprendra des mesures légales vous exposant ainsi è une amende minimale de 500.00$ et possiblement lune ordonnance de démolition selon le type d'infraction.

Soyez assuré que nous sommes disposés à vous aider afin de régulariser ces diverses situations.

Recevez, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Roxane Blanchard
Inspectrice en bâtiments et environnement